

Carte d'options Protection Travailleur Isolé (ENLN4150)



ENLN4150



La carte d'options Protection Travailleur Isolé permet de répondre à des besoins spécifiques de communication, en bénéficiant de fonctions améliorées sur les postes radios portables de la Série GP Professionnelle. Une fois installée, la carte ENLN4150 déclenche une procédure d'appel d'urgence lorsque le poste se trouve en position horizontale ou immobile durant une période supérieure à un laps de temps pré-programmé.

La carte d'options Protection Travailleur Isolé a été créée pour les utilisateurs de radios travaillant dans des environnements isolés, afin de faire face aux situations nécessitant l'intervention rapide auprès d'un utilisateur réclamant de l'aide. Les secteurs d'activités concernés sont multiples : gardiennage, sécurité, forestier, agriculture, maintenance des installations industrielles, etc...

L'installation de la carte ENLN4150 pour une entreprise représente un gage de sécurité. L'émission d'une alarme automatique, surtout lorsque l'utilisateur ne peut envoyer manuellement un message d'urgence, peut permettre de sauver une vie.

Compatibilité

La carte ENLN4150 Protection Travailleur Isolé est compatible avec tous les postes radio de la Série GP Professionnelle, et ce dans toutes les bandes de fréquence. Elle est également opérationnelle avec tous les accessoires Motorola d'origine qui sont raccordés au poste.

Remarques:

- Non compatible avec le GP320.
- Son installation dans une radio "Sécurité intrinsèque" invalidera l'homologation FM de la radio.

Aperçu des fonctionnalités

La carte d'options Protection Travailleur Isolé installée à l'intérieur de la radio peut être validée/invalidée par l'utilisateur. Les paramètres peuvent être programmés avec le logiciel OSS (Option Board Service Software). Les cycles d'urgence sont programmés avec le Logiciel de Programmation du poste (Customer Programming Software).



Détails des fonctions:

Alarme Perte de Verticalité:

Cette fonction contrôle le laps de temps durant lequel la radio se trouve en position horizontale sans enclencher le cycle d'urgence. Un appel automatique est généré dès lors que la radio se trouve en position horizontale pendant plus longtemps que le temps programmé. Avant l'envoi de l'appel d'urgence, l'utilisateur est invité, par une tonalité d'alerte, à positionner la radio en une position plus verticale, ce qui aura pour effet de réinitialiser la temporisation. Le temps qui s'écoule entre le déclenchement de la tonalité d'alerte et la génération de l'appel d'urgence est pré-programmé. L'angle d'activation peut être programmé sur 30°, 45° ou 60° par rapport la position verticale.

Alarme Absence de Mouvement:

Cette fonction contrôle le laps de temps durant lequel la radio est immobile. Elle peut être utilisée en association avec la Perte de Verticalité ou séparément. Un appel d'alarme est généré si la radio reste immobile et dépasse la durée pré-programmée (de 1 à 99 secondes). Avant l'envoi de l'appel d'urgence, l'utilisateur est invité, par une tonalité d'alerte, à déplacer la radio, ce qui a pour effet de réinitialiser la temporisation. Cette temporisation est par conséquent distincte de la temporisation de Perte de Verticalité.

Alarme Détection de Mouvement:

Cette fonction contrôle tous les mouvements de la radio. Elle ne peut pas être utilisée en association avec les fonctionnalités de l'alarme Perte de Verticalité et de l'alarme Absence de Mouvement. Un appel d'urgence est généré si la radio est déplacée. Ce mode de fonctionnalité est précédé par un temps de compte à rebours de 1 à 99 secondes. Il est distinct de la temporisation de l'alarme Perte de Verticalité et de l'alarme Absence de Mouvement. Avant l'envoi d'un appel d'urgence, l'utilisateur est invité, par une tonalité d'urgence, à interrompre la fonction en arrêtant la radio ou en invalidant la carte d'option par un appui sur le bouton pré-programmé. Le temps qui s'écoule entre la tonalité d'alerte et l'appel d'urgence est programmable de

1 à 99 secondes. Cette fonction peut également être validée ou invalidée (aucune tonalité d'alerte) via le logiciel de la Carte d'options (Option Board Service Software.)

Tonalités d'alerte: deux tonalités d'alerte sont nécessaires, l'une pour les fonctions Perte de Verticalité et Absence de Mouvement et une autre pour la fonction Détection de Mouvement.

La tonalité d'alerte de la fonction de mouvement utilise les mêmes tonalités mais selon un schéma différent. Les alarmes peuvent être répétées un nombre de fois pré-programmé et à des intervalles pré-programmés par le logiciel CPS. La durée totale des séquences est d'une seconde au minimum.

Interface PROIS: Le microprogramme est compatible avec la spécification du mode sériel PROIS.

Remarque: Ce produit ne doit pas être considéré comme étant la seule méthode de garantir la sécurité.




Motorola Ltd
Jays Close
Viabes Industrial Estate
Basingstoke
Hampshire RG22 4PD
United Kingdom
Tel: (44) 1256 358211
Fax: (44) 1256 469838

Motorola S.A.
Zone Technopolis
Immeuble THETA
3, Avenue du Canada - BP 304
91958 Les Ulis-Courtaboeuf
CEDEX France
Tél: (33) 1 69 29 57 00
Fax: (33) 1 69 29 59 01

Motorola GmbH
Heinrich-Hertz-Strasse 1
D-65232 Taunusstein
Germany
Tel: (49) 61 28 700
Fax: (49) 61 28 70 4900

Motorola GmbH
Geschäftsbereich Funk
Zitadellenweg 34
13599 Berlin
Germany
Tel: (49) 30 66 860
Fax: (49) 30 66 86 1766

SIGMACOM
radiocommunication.ch

Motorola and  are registered trademarks of Motorola Inc.
© 2000 Motorola
<http://www.mot.com>

Rue de la Dixence 49 – CH-1950 Sion
T +41 (0)27 322 41 01 F +41 (0)27 322 41 02
info@sigmacom.ch – www.sigmacom.ch